

**Franza-Saint-Denis: Vaguni ambulanti**

OJ S 17/2024 24/01/2024

Avviż dwar kuntratt – utilitajiet

Fornituri

**Il-baži ġuridika:**

Direttiva 2014/25/UE

**Taqsim I: Entità kontraenti**

---

**I.1. Isem u indirizzi**

Isem uffiċjali: SNCF Voyageurs

Numru ta' registrazzjoni nazzjonali: 519 037 584 08747

Indirizz postali: 4 Rue André Campra - CS 20012

Belt: LA PLAINE ST DENIS Cedex

Kodiċi NUTS: FR France

Kodiċi postali: 93212

Pajjiż: Franza

Persuna ta' kuntatt: SNCF VOYAGEURS - DIRECTION DU MATERIEL - DEPARTEMENT ACHATs (Division Achats Projets Matériels neufs et Equipements de sécurité) - A l'attention de Caroline DEDIEU et Ludovic ROSELLO (merci d'adresser toute correspondance aux deux contacts : caroline.dedieu@sncf.fr, ludovic.rosello@sncf.fr)

Posta elettronika: [ludovic.rosello@sncf.fr](mailto:ludovic.rosello@sncf.fr)

Telefown: +33 971997590

**Indirizz(i) tal-Internet:**Indirizz ewlieni: <http://www.sncf.com/>Indirizz tal-profil tax-xerrej: <https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>**I.3. Komunikazzjoni**

Aċċess għad-dokumenti tal-akkwist huwa ristrett. Aktar informazzjoni tista' tinkiseb minn:

<https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>

Aktar informazzjoni tista' tinkiseb minn l-indirizz imsemmi hawn fuq

Offerti jew talbiet għall-partecipazzjoni għandhom jintbagħtu b'mod elettroniku permezz ta':

<https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>

Offerti jew talbiet għall-partecipazzjoni għandhom jintbagħtu l-indirizz imsemmi hawn fuq

**I.6. Attività ewlenija**

Servizzi ferrovjarji

**Taqsim II: L-għan**

---

**II.1. L-għan tal-ksib****II.1.1. Titlu**

Marché d'études et d'acquisition d'Automoteurs Dessertes Des Territoires bi-modes électrique et hydrogène et acquisition des éléments de soutien correspondants

Numru ta' referenza: Référence du dossier e@si 2023DOS1255662

**II.1.2. Kodiċi ewlieni CPV**

34620000 Vaguni ambulanti

### **II.1.3. It-tip ta' kuntratt**

Provvisti

### **II.1.4. Deskrizzjoni qasira**

Ce marché, qui prendra la forme juridique d'un accord-cadre mono-attributaire, porte sur la fourniture d'automoteurs bi-modes électrique et hydrogène d'une longueur de 59 m maximum, exploités principalement sur les lignes du Réseau ferré national français, ainsi que l'ensemble des prestations associées, notamment le soutien logistique et la garantie des matériels roulants.

### **II.1.5. Stima tal-valur totali**

### **II.1.6. Informazzjoni dwar il-lottijiet**

Dan il-kuntratt huwa maqsum f'lottijiet: le

## **II.2. Deskrizzjoni**

### **II.2.3. Il-post tat-twettiq**

Kodiċi NUTS: FR France

Is-sit jew post ewlieni tal-eżekuzzjoni: Livraison des rames sur site(s) SNCF Voyageurs

### **II.2.4. Deskrizzjoni tal-akkwist**

Le marché concerne la fourniture de 30 automoteurs au maximum et les prestations associées. Ces automoteurs seront exploités principalement sur les lignes du Réseau ferré national français.

Les automoteurs doivent permettre l'embarquement de 120 passagers minimum en place assises, pour une longueur de 59 m maximum. Ils présenteront une configuration de base apte à être exploitée à la vitesse limite de 160km/h, déclinée en versions mono tension 1,5 kV ou bi tension 25 kV 50Hz AC et 1.5 kV DC, chacune étant complétée d'un mode décarboné hydrogène permettant de circuler à 140km/h avec une autonomie de 600km a minima.

La configuration de base sera complétée, par la levée d'une ou plusieurs options issues du catalogue d'options qui seront décrites dans les documents de la consultation. Figurent notamment parmi ces options les éléments suivants :

- Capacité de modularité des aménagements intérieurs (évolutions de diagramme et personnalisation des espaces passagers) ;
- Intégration d'un module toilette supplémentaire.

Les prestations de soutien logistique seront complétées par la levée d'une ou plusieurs options issues du catalogue d'options qui seront décrites dans les documents de la consultation. Figurent notamment parmi ces options les éléments suivants :

- Une prestation logistique de fourniture et livraison de pièces de maintenance, potentiellement sur sites de maintenance, assortie à des taux de service,
- Une prestation d'ingénierie conduisant à la mise en œuvre d'une solution de maintenance prédictive.

Le Marché prévoit plusieurs marchés subséquents jusqu'à un maximum de 30 automoteurs.

### **II.2.5. Kriterji tal-għoti**

Il-prezz mhuwiex il-kriterju waħdani għall-għoti u l-kriterji kollha huma msemmija biss fid-dokumenti tal-ksib

### **II.2.6. Stima tal-valur**

### **II.2.7. Tul tal-kuntratt, qafas ta' ftehim jew sistema dinamika ta' xiri**

Tul ta' żmien f'xhur: 120

Dan il-kuntratt huwa soġġett għal tiġdid: le

#### **II.2.10. Informazzjoni dwar il-varjanti**

Il-varjanti se jiġu aċċettati: le

#### **II.2.11. Informazzjoni dwar l-għażliet**

Għażliet: iva

Deskrizzjoni ta' għażliet:

Options techniques définies dans les documents de la consultation notamment celles reprises au §II.2.4.

#### **II.2.13. Informazzjoni dwar Fondi tal-Unjoni Ewropea**

L-akkwist huwa marbut ma' proġett u/jew programm iffinanzjat mill-fondi tal-Unjoni Ewropea: le

#### **II.2.14. Informazzjoni addizzjonali**

La quantité maximale des prestations à fournir en vertu du présent marché, est de 30 Automoteurs.

Pour préserver le caractère confidentiel, le document mis à disposition (Règlement Externe de Consultation) sera communiqué après signature d'un accord de confidentialité, qui sera mis à disposition à l'adresse du profil acheteur.

### **Taqsimha III: Informazzjoni legali, ekonomika, finanzjarja u teknika**

---

#### **III.1. Kondizzjonijiet għall-partecipazzjoni**

##### **III.1.1. Idoneità għall-attività professjonali, inklużi rekwiziti relatati mar-reġistrazzjoni fuq reġistri professjonali jew kummerċjali**

Lista u deskrizzjoni qasira ta' kundizzjonijiet:

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- Justifier de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (ou équivalent),
- L'imprimé DC1 intitulé "Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants" ou équivalent dûment complété,
- L'imprimé DC2 intitulé "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" ou équivalent dûment complété.

Ces documents sont à se procurer par internet à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et à faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte les dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la production s'effectue. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché. (Voir : <http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>)

Le cas échéant, une certification en matière de responsabilité sociale (norme SA 8000 ou tous les autres justificatifs regardés comme équivalents), attestant du respect de ces dispositions, pourra être fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

- Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à prévenir et à maîtriser les risques professionnels inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de la santé et de la sécurité au travail (OHSAS18001 et/ou ILO-

OSH 2001 ou toute autre norme équivalente) attestant du respect de ces dispositions pourra être fournie par le candidat. Cette dernière précisera le périmètre de cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage :

- à respecter toutes les réglementations environnementales auxquelles il est soumis, notamment la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), ou toute réglementation équivalente du pays, autre que la France, dans lequel tout ou partie du contrat est éventuellement exécuté. Il doit à tout moment être en mesure d'attester du respect de ces réglementations en présentant les documents administratifs correspondants sur simple demande de SNCF Voyageurs, qui se réserve le droit de procéder ou faire procéder aux contrôles nécessaires.

- à prévenir et à maîtriser les risques environnementaux inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de l'environnement (ISO14001 et/ou règlement CE EMAS, et/ou toute autre norme équivalente) attestant du respect de ces dispositions pourra être fournie par le candidat. Cette dernière précisera le périmètre de cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le candidat avise ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte que les dispositions considérées leurs sont applicables. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

### **III.1.2. Qagħda ekonomika u finanzjarja**

Lista u deskrizzjoni qasira ta' kriterji tal-għażla:

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché,
- une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi,
- une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents,
- le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe.

Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

### **III.1.3. Abbiltà teknika u professjonali**

Lista u deskrizzjoni qasira ta' kriterji tal-għażla:

Les candidats justifient qu'ils disposent des capacités à réaliser le marché en fournissant les documents et les renseignements suivants (ainsi que pour tous les cotraitants et pour les sous-traitants auxquels il est fait appel, s'ils souhaitent se prévaloir de leurs capacités) (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit permettre l'appréciation de la capacité technique du groupement) :

- la description de l'organisation, des dispositions et des moyens humains et techniques pour la production du matériel,
- la description des moyens humains et techniques d'études, de recherche et leur capacité à travailler en langue française,

- la présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services du candidat, au cours des 3 dernières années, dans le domaine du présent avis, correspondant à des volumes comparables, en indiquant : le montant, la date et le destinataire public ou privé. L'exécution satisfaisante des livraisons et des prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat,

- l'indication du système de management de qualité mis en place (conformité aux normes ISO9000 ou équivalent) et une photocopie des certificats de qualifications possédés, ou preuves équivalentes. Cette dernière précisera le périmètre de cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le candidat avise ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte que les dispositions considérées leur sont applicables. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

#### **III.1.4. Regoli u kriterji oġġettivi għall-parteciġazzjoni**

Lista u deskrizzjoni qasira tar-regoli u l-kriterji:

Les candidats seront sélectionnés sur la base de leur capacité professionnelle, technique et financière à réaliser le marché. Ces éléments de capacité seront analysés sur la base des documents demandés aux rubriques III.1.1 à III.1.3 du présent avis.

#### **III.1.6. Depożiti u garanziji meħtieġa**

Garanties bancaires à première demande ou garanties maison-mère exigées pour tout ou partie des avances et des termes d'acompte. Les conditions dans lesquelles les garanties maison-mère pourraient être acceptées en lieu et place de garanties bancaires à première demande seront détaillées dans le dossier de consultation.

#### **III.1.7. Kundizzjonijiet ewlenin tal-finanzjament u l-arranġamenti tal-pagament u/jew referenza għad-dispożizzjonijiet rilevanti li jirregolawhom**

Les offres doivent être exprimées en Euros.

Les prix sont fermes et actualisables pour les frais fixes. Ils sont révisables pour les frais variables.

Il sera possible de procéder au paiement d'avances et au paiement de termes d'acomptes.

Paiement net par virement à échéance fixé à 60 jours de réception de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

Financement : SNCF Voyageurs ou ses filiales sans ou avec subvention, partielle ou totale des Autorités Organisatrices de Mobilités (AOM).

#### **III.1.8. Forma legali li trid tittiehed mill-grupp ta' operaturi ekonomiċi li lilhom ser jingħata l-kuntratt**

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

À la signature du marché et pour la bonne exécution de ce dernier, il est précisé que si un attributaire pressenti est un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement solidaire.

### **Taqsim IV: Proċedura**

---

## **IV.1. Deskrizzjoni**

### **IV.1.1. Tip ta' proċedura**

Proċedura nnegojzjata b'sejha minn qabel għall-kompetizzjoni

### **IV.1.3. Informazzjoni dwar ftehim qafas jew sistema dinamika ta' xiri**

Il-ksib jinvolvi t-twaqqif ta' qafas ta' ftehim

Ftehim qafas b'operatur wieħed

Fil-każ ta' ftehimiet qafas – ġustifikazzjoni għal kull tul ta' żmien li jaqbeż it-tmien snin:

Son exécution nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure.

### **IV.1.8. Informazzjoni dwar il-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA)**

L-akkwist huwa kopert mill-GPA: iva

## **IV.2. Informazzjoni amministrattiva**

### **IV.2.2. Limitu ta' żmien għall-wasla tal-offerti jew it-talbiet għall-partecipazzjoni**

Data: 26/02/2024 Ħin lokali: 12:00

### **IV.2.3. Id-data maħsuba għad-dispaċċ tal-istediniet għall-offerti jew għas-sehem lil kandidati magħżula**

Data: 15/03/2024

### **IV.2.4. Lingwi li bihom jistgħu jkunu sottomessi l-offerti jew it-talbiet għall-partecipazzjoni**

Franciż

### **IV.2.6. Perjodu ta' żmien minimu li matulu l-offerent għandu jżomm l-offerta**

Tul ta' żmien f'xhur: 24 (mid-data msemmija għall-wasla tal-offerta)

## **Taqsim VI: Informazzjoni kumplimentari**

---

### **VI.1. Informazzjoni dwar rikorrenza**

Dan huwa akkwist rikorrenti: le

### **VI.2. Informazzjoni dwar flussi ta' xogħol elettronici**

Se jintużaw ordnijiet elettronici

Se jkun aċċettat il-ħruġ ta' fatturi elettronici

### **VI.3. Informazzjoni addizzjonali**

Le présent marché est lancé par SNCF Voyageurs mais il pourra également être utilisé par SNCF, SNCF Réseau et toutes filiales directes ou indirectes de SNCF Voyageurs, toute personne morale existante ou qui viendrait à être créée dans laquelle SNCF Voyageurs possède une participation ou faisant l'objet de comptes consolidés avec SNCF Voyageurs, en ce compris celle qui reprendrait tout ou partie des activités de SNCF Voyageurs dans le cadre de l'ouverture à la concurrence pour les services publics ferroviaires prévue par la Loi n°2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire.

La présente consultation est effectuée dans le cadre de la procédure négociée avec appel à la concurrence préalable conformément au code de la commande publique.

L'entité adjudicatrice consulte en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Toute candidature envoyée par voie électronique doit être envoyée sur la plateforme dont l'adresse est mentionnée en section I de l'avis, par un représentant du candidat dûment

habilité. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Le candidat doit être en mesure de justifier des pouvoirs de son représentant.

Les documents génériques de capacité et attestations légales génériques devront être déposés sur Provigis (plateforme de dématérialisation et de conformité). Une invitation est envoyée au fournisseur lors de sa manifestation d'intérêt sur la plateforme d'achats. En cas de non-réception de l'invitation, le fournisseur est invité à se rapprocher de l'acheteur dont les coordonnées sont précisées en section I.

Toute candidature électronique ne respectant pas le formalisme pré cité ou envoyée à une autre adresse est rejetée sans être analysée.

Pour toute difficulté d'ordre technique, le candidat peut se rapprocher du support fournisseurs de la plateforme achats (accessible à partir de l'adresse indiquée en section I). Pour toute autre question, le candidat doit contacter l'acheteur dont les coordonnées sont reprises au point I.1 du présent avis.

Après examen des documents, l'entité adjudicatrice évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicables aux marchés de construction, de maintenance et de transformation du matériel roulant de SNCF Voyageurs (version n°1 du 11mai 2020)) de la SNCF, disponible sur le site sncf.com : <http://www.sncf.com/fr/groupe/fournisseurs/documents>

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigés en français.

Si SNCF Voyageurs constate que des pièces ou informations dont la présentation est réclamée au titre de la candidature sont absentes ou incomplètes, SNCF Voyageurs peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai approprié et identique pour tous.

La durée du marché de 120 mois dont 24 mois en option.

SNCF Voyageurs précise que chaque candidat retenu aura à fournir dans son offre les résultats d'une évaluation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de moins de 12 mois, établie sur le périmètre des activités de son entreprise, de type EcoVadis ou équivalent. Il est précisé que le contrat est attribué au soumissionnaire qui remettra l'offre « BAFO » la « mieux-disante », offre qui aura de fait obtenu la meilleure note finale, à savoir un maximum de points.

Pour préserver le caractère confidentiel, le document mis à disposition (Règlement Externe de Consultation) dans le cadre du présent appel à candidatures sera communiqué après signature d'un accord de confidentialité, qui sera mis à disposition à l'adresse du profil acheteur.

Les autres documents du Dossier de Consultation seront remis aux candidats invités à remettre une offre, après remise de l'engagement de confidentialité.

#### **VI.4. Procéduri ta' analiżi mill-ġdid**

##### **VI.4.1. Korp responsabbli għall-proċeduri ta' analiżi mill-ġdid**

Isem uffiċjali: Tribunal judiciaire de Paris

Indirizz postali: Parvis du Tribunal de Paris

Belt: Paris

Kodiċi postali: 75859

Pajjiż: Franza

Telefown: +33 144325151

Indirizz tal-Internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75>

##### **VI.4.3. Proċedura ta' analiżi mill-ġdid**

Informazzjoni preċiża dwar id-data/i tal-għeluq għall-proċeduri ta' analiżi mill-ġdid:

Les procédures de recours applicables sont :

- Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ;
- Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de :
  - 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;
  - 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ;

**VI.4.4. Servizz minn fejn tista' tinkiseb informazzjoni dwar il-proċedura ta' analiżi mill-ġdid**

Isem uffiċjali: Tribunal judiciaire

Indirizz postali: Parvis du Tribunal de Paris

Belt: Paris

Kodiċi postali: 75859

Pajjiż: Franza

Telefown: +33 144325151

Indirizz tal-Internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75>

**VI.5. Data ta' meta ntbagħat dan l-avviż**

19/01/2024